

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Hora Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W19-440193

100349

Maladie

Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 04466

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RASSY ABDELAZIZ

Date de naissance : 01/02/19X3

Adresse : Lot. HAMZA N° 113 SIDI MAARAVT
CASA

Tél. : 0668 143380

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/01/2012

Nom et prénom du malade : RASSY SALAHEDDINE

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affectue

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) : 19/01/12



VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/11/22	CS		250	INP : 09125382
	Kudu Khora		200	Dr. FATHI KHOUSSEY Pneumologue Praticien 17/11/2022

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	15/11/22	297.90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

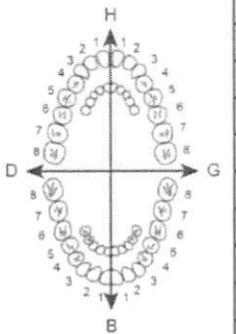
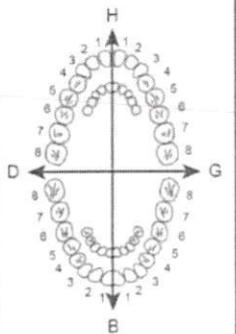
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX		<input type="text"/>									
MONTANTS DES SOINS		<input type="text"/>									
DEBUT D'EXECUTION		<input type="text"/>									
FIN D'EXECUTION		<input type="text"/>									
COEFFICIENT DES TRAVAUX		<input type="text"/>									
MONTANTS DES SOINS		<input type="text"/>									
DATE DU DEVIS		<input type="text"/>									
DATE DE L'EXECUTION		<input type="text"/>									
											
O.D.F x PROTHESES DENTAIRES DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="0"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553
H	25533412	21433552									
D	00000000	00000000									
B	35533411	11433553									
 <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>											
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS <input type="text"/> VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION <input type="text"/>											

DR FAHMI KHADIJA

Spécialiste des maladies respiratoires

Pneumologue - Allergologue

Adultes et Enfants



الدكتورة فهمي خديجة

أخصائية أمراض الجهاز التنفسى والحساسية
كبار و أطفال

الصيقة - الحساسية - اختبار الحساسية - مرض السل - الفحص بالمنظار - فحص وظائف الرئة - الشخير وتوقف التنفس أثناء النوم - الإقلاع عن التدخين - الأمراض المهنية

Asthme - Allergies respiratoires - Tests cutanés - Tuberculose - Bronchoscopie - Explorations fonctionnelles respiratoires - Ronflement et apnées du sommeil - Aide au sevrage tabagique - Maladies professionnelles

Le : 15.1.22

RASSY - SALAH DDAIE

289,50

Foracort 200

AB - 0



30 mg 1 fois



PPV: 189 DH 50

58,50

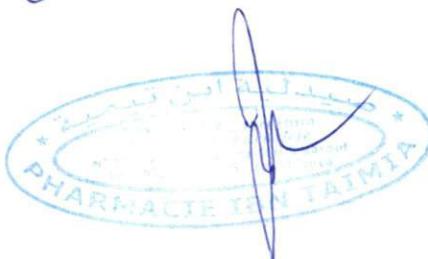
Effipred 20 mg

30 mg



le matin pdt 7,5

242,90



0522 97 54 22 0663 75 05 10

Avenue Abou Bakr el Kadiri , Panorama offices, Immeuble 14, 2 ème étage, Bureau 8
Sidi Maarouf, Casablanca Maroc 20270

DR FAHMI KHADIJA

Spécialiste des maladies respiratoires

Pneumologue - Allergologue

Adultes et Enfants



الدكتورة فهمي خديجة

أخصائية أمراض الجهاز التنفسي والحساسية
كبار وأطفال

الضيق - الحساسية - اختبار الحساسية - مرض السل - الشخص بالمنظار - فحص وظائف الرئة - الشخير وتوقف التنفس أثناء النوم - الإقلاع عن التدخين - الأمراض المهنية

Asthme - Allergies respiratoires - Tests cutanés - Tuberculose - Bronchoscopie - Explorations fonctionnelles respiratoires - Ronflement et apnées du sommeil - Aide au sevrage tabagique - Maladies professionnelles

Le : 15.01.2022

RAS 54

SALAHEDDINE

Facture :

Radio Thorax: 200 Dhs

Dr. FAHMI KHADIJA
Pneumologue
Av. Abou Bakr El Kadiri Panorama
Offices 14ème étage, 14th floor, Office 14
Sidi Maarouf, Casablanca, Maroc
Tél: 05 22 97 64 22

0522 97 54 22

0663 75 05 10

Avenue Abou Bakr el Kadiri , Panorama offices, Immeuble 14, 2 ème étage, Bureau 8
Sidi Maarouf, Casablanca Maroc 20270

Le 15/01 / 2022

MR RASSY SALAHEDDINE

Radiographie Thoracique

(Face)

- Structures parenchymateuses sans anomalies.
- Silhouette cardiaque de taille et de morphologie normales.
- Structures médiastinales en place.
- Cadre osseux sans anomalies.
- Culs de sac costo-diaphragmatique libres.

Dr. FAHMI Khedidja
M. Abdellah El Kaddouri
Pneumologue
Radiologue
Panoramique
Cervicale
J7 R4